

*Questions orales***LES SUBSTANCES DANGEREUSES****LES SITES D'ENTREPOSAGE DE BPC—LES NORMES NATIONALES—LA COMPÉTENCE FÉDÉRALE**

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, j'ai une question à l'intention du ministre de l'Environnement. J'espère qu'il profitera de l'occasion pour apporter une correction au compte rendu, car il a fait hier la Chambre une déclaration plutôt trompeuse.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Je présume qu'il l'a fait par inadvertance, et j'aimerais qu'il puisse faire une mise au point.

Voici ce qu'il a dit hier, comme en fait foi le hansard, à propos du problème des BPC et des installations d'entreposage de cette substance:

Nous veillons à ce que chacune (des installations d'entreposage) réponde aux normes nationales les plus rigoureuses.

Il a poursuivi en disant:

Je peux assurer à l'honorable député que s'il existe dans n'importe quelle province un lieu d'entreposage quelconque qui ne satisfait pas aux normes nationales, le gouvernement fédéral n'hésitera pas un instant à intervenir.

Le ministre admettra-t-il maintenant que la loi ne donne pas au gouvernement fédéral le pouvoir de faire respecter de telles «normes nationales»? Deuxièmement, il n'a aucun pouvoir pour le faire parce que la majorité conservatrice au comité chargé d'étudier cette loi a voté contre un amendement qui en aurait donné le pouvoir au gouvernement.

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, la prémisse de la question est clairement fautive. En vertu de l'article 35 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, j'ai le pouvoir, à titre de ministre de l'Environnement du Canada, de prendre un arrêté d'urgence qui équivaut à un règlement, sans avoir à passer par le long processus de réglementation, pour agir exactement de la manière que j'ai décrite hier à l'intérieur de la Chambre et à l'extérieur à l'occasion d'une conférence de presse impromptue.

**LES NORMES UNIFORMES À L'ÉCHELLE NATIONALE**

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, je dis simplement au ministre que ce qu'il vient de dire est catégoriquement faux.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Le ministre peut-il prouver ce qu'il vient de dire? S'il le peut, il pourrait en même temps expliquer pourquoi le gouvernement a refusé l'expression «normes nationales» et a mis à la place—après une longue discussion parce que certains d'entre nous voulaient s'attaquer au problème et non le fuir—l'expression «normes . . . uniformes à l'échelle nationale» ce qui est passablement ambigu? Pourquoi le gouvernement a-t-il fait cela?

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, le chef du NPD veut se livrer à une bataille sémantique à la Chambre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McMillan:** Il nous dit, avec l'air de sainteté que prennent les néo-démocrates ces temps-ci . . .

**M. Broadbent:** Votre représentant a dit la vérité.

**M. McMillan:** . . . «certains d'entre-nous se sont battus pour avoir des lois très strictes au sujet des BPC». Depuis trois ans que je suis ministre de l'Environnement, je n'avais pas encore eu une seule question du chef néo-démocrate au sujet des BPC.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

• (1430)

**M. Broadbent:** Monsieur le Président, je tiens simplement à rappeler au ministre que notre parti a des députés très efficaces qui travaillent en comité, contrairement à l'autre côté qui a rejeté l'amendement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Tout le pays . . .

**M. le Président:** Le député d'Oshawa.

**M. Broadbent:** Tout le pays remarquera que le ministre a refusé de répondre à la question, parce qu'il n'a pas de réponse.

[Français]

**L'AIDE AUX SINISTRÉS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma dernière question supplémentaire est simplement la suivante: Il y a une semaine, j'ai demandé au gouvernement si le gouvernement fédéral a l'intention d'offrir un programme de compensation aux familles affectées par ce désastre. A ce moment-là, le gouvernement a indiqué que oui. Aujourd'hui, je voudrais demander simplement si le gouvernement peut informer la Chambre des communes quant au contenu de cette réponse et, deuxièmement, le ministre voudrait-il dire si oui ou non le gouvernement fédéral a l'intention de donner de l'aide pour le processus juridique aux familles affectées?

[Traduction]

**L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, le chef néo-démocrate se rappelle certainement que j'ai attiré son attention sur cette question hier, je pense, ou plus tôt. Le gouvernement a un programme depuis longtemps qui s'appelle Préparation d'urgence Canada et qui permet à une province touchée par une catastrophe ou une urgence de demander au gouvernement fédéral d'aider directement les victimes de la catastrophe à l'intérieur des limites de la province. Il y a une formule qui s'applique ou ne s'applique pas. Lorsqu'elle s'applique, elle fixe le montant des subventions du Trésor fédéral, en fonction des dommages et de la population, parce que c'est une formule qui tient compte de la population de la province touchée.

**M. Broadbent:** Frais juridiques?